

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

**MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES SERVICES VÉTÉRINAIRES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

**MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE OF VETERINARY SERVICES

DIRECTIVES DE LA SURVEILLANCE EN SANTÉ ANIMALE DANS LA COMMUNAUTE : CAS DES ZOONOSES PRIORITAIRES



DAI

Tackling deadly diseases in Africa

MINEPIA, Décembre 2021

Remerciements

Le document portant sur les directives de la surveillance en santé animale dans la communauté : cas des zoonoses prioritaires, a été préparé par une équipe multidisciplinaire selon l'approche « Une Seule Santé » composée des responsables et cadres du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et Développement Durable (MINEPDED), du Ministère de la Communication (MINCOM), du Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), du Programme National de Prévention et de Lutte contre les Zoonoses Emergentes et Ré-émergentes (PNPLZER), ainsi que des experts et partenaires techniques et financiers impliqués dans la surveillance épidémiologique. Le but est de renforcer la surveillance épidémiologique en impliquant les communautés.

Le processus a été facilité par le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) et le Programme National de Prévention et de Lutte contre les Zoonoses Emergentes et Ré-émergentes (PNPLZER)– Plateforme « Une Seule Santé » du Cameroun, avec le soutien technique et financier du Programme Tracking Deadly Diseases in Africa (TDDA). Les équipes de travail étaient composées des responsables ci-dessous nommés :

MINEPIA

Dr Garga Gonne
Dr Feussom Kameni Jean-Marc
Dr Penda Rose Eliane
Dr Okiwah Abiambe Boris Kwa
Dr Tchamba Kombou E. Magloire
Dr Deya-Yang Marie Paulette
Dr Fosto Tchuente Era
Dr Tagne Stephane
Dr Amawota Foudjin Alvine A.
Dr Makougang Ndassi Sorelle
Dr Fouogue Sonna Steve
Mme Kouyabe Stella
M. Nenkam Robert
M. Foe Simon Placide
Mme Mengue Abeng Arielle
M. Essalne Pakou Christian
Mme Ngo Boum Eugénie
Mme Ebene Bernadette

MINSANTE

Dr Nsiewe Natacha
Mme EMAH Inès
Mme KAMDOM Flore

MINFOF

Mme Ekom Ango Marcelline

MINCOM

Mme Djeny Ngando Damaris

MINEPDED

M Declan Chongwa Ambe

MINAT

Mme Ebou Dom Désirée

PNPLZER

Dr Conrad Ntoh Nkuo
Mme Dibongue Elizabeth
Dr Cha-ah Crystella
Dr Abdoul Wahhab

Partenaires

Dr Djonwe Gaston, FAO/ECTAD
Dr Bella Abessolo Stella, FAO/ECTAD
Dr Mbonda Noula Aimé Gilbert, CP3/IFRC
M. Onogo Andzena Armel, CP3/IFRC
Mme Ngo Bakale Manuela, Breakthrough Action (BA)
Dr Nchare Amadou, PIS Sarl Consulting
Dr Zambou Henri, Association ESPV
Dr Mouiche Moctar, IDDS,
Dr Mpouam Serge, TRAFFIC
Dr Bourdanne, Prodel

Table des matières

Remerciements.....	2
Abréviations et acronymes.....	4
Liste des tableaux.....	5
Liste des figures.....	5
1 Contexte et justification.....	6
2 Système de surveillance en santé animale.....	9
3 Surveillance à base communautaire.....	9
3.1 Généralités.....	9
3.2 Objectifs.....	9
3.2.1 Objectif général	9
3.2.2 Objectifs spécifiques	9
3.3 Etapes de la surveillance à base communautaire	9
3.4 Aperçu du projet de la SBC.....	10
3.5 Définition des signaux	11
3.6 Collecte et gestion des données	13
3.7 Mise en place des activités de préparation.....	14
3.7.1 Partenaires, acteurs locaux et informateurs clés.....	13
3.7.2 Critères de sélection des agents communautaires / Relais communautaires.....	13
3.7.3 Rôles et responsabilités des parties prenantes.....	13
3.7.4 Actions menées lors de la confirmation d'une épizootie.....	15
3.7.5 Suivi Evaluation et Reporting.....	15
3.8 Formation et renforcement des capacités.....	15
3.9 Contrôle de la qualité.....	15
4 Annexes.....	16
4.1 Fiches des zoonoses prioritaires sous surveillance.....	16
4.1.1 Brucellose.....	16
4.1.2 Anthrax	16
4.1.3 Grippe aviaire hautement pathogène.....	16
4.1.4 Rage.....	17
4.1.5 Tuberculose bovine.....	17
4.1.6 Variole du singe	17
4.1.7 Cysticercose.....	17
4.1.8 Salmonellose.....	18
4.1.9 Trypanosomes.....	18
4.1.10 Fièvre de lassa.....	18
4.1.11 Maladie à virus Ebola et Marburg.....	18
4.2 Fiche de déclaration des signaux	19
4.3 Fiche d'alerte (fiche d'investigation).....	20
4.4 Registre des signaux du CZV.....	22
5 Références.....	22

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AS:	Aire de Santé
CAHIS:	<i>Cameroon Animal Health Information System</i>
CCZV :	Chef de Centre Zootechnique Vétérinaire
CDC:	<i>Centers for Disease Control and Prevention</i>
CPC:	Centre Pasteur du Cameroun
CREMER:	Centre de Recherche sur les Maladies Emergentes et Re-emergentes
CRESAR:	Centre de Recherche pour la Santé des Armées
CZV:	Centre Zootechnique Vétérinaire
DDEPIA:	Délégation Départementale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
DHIS_2:	<i>District Health Information System</i>
DLMEP:	Direction de la Lutte contre la Maladie, les Epidémies et les Pandémies
DRSP:	Délégué Régional de la Sante Publique
DSV:	Direction des Services Vétérinaires
FAO:	<i>Food and Agriculture Organization</i>
JEE :	<i>Joint External Evaluation</i>
LANAVET:	Laboratoire National Vétérinaire
MERS-CoV:	<i>Middle East Respiratory Syndrome–related Coronavirus</i>
MINAT:	Ministère de l'Administration Territoriale
MINDEF:	Ministère de la Défense
MINEPDED:	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable
MINEPIA:	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINFOF:	Ministère des Forêts et de la Faune
MINSANTE:	Ministère de la Santé Publique
MSF:	Médecins Sans Frontières
OIE:	Organisation Mondiale de la Santé Animale
OMS:	Organisation Mondiale de la Santé
PFS:	Point Focal de Santé
PNPLZER:	Programme National de Prévention et de Lutte contre les Zoonoses Emergentes et Ré-émergentes
POS:	Procédures Opérationnelles Standards
RESCAM:	Réseau d'Epidémiosurveillance des Maladies Animales du Cameroun
RSI:	Règlement Sanitaire International
SBC:	Surveillance à Base Communautaire
SET:	Surveillance Evaluation Tool
SFE:	Surveillance Fondée sur les Evènements
SIMR:	Surveillance Intégrée des Maladies et la Riposte
SARS:	<i>Severe Acute Respiratory Syndrome</i>
TDDA:	<i>Tackling Deadly Diseases in Africa</i>
USAID:	<i>United States Agency for International Development</i>

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des agents/relais communautaires.....	13
---	----

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Organisation et fonctionnement du RESCAM.....	9
Figure 2 : Circuit de l'information - Dispositif de surveillance des maladies animales du MINEPIA, 2021.....	10
Figure 3 : Etapes de la surveillance à base communautaire.....	12



Contexte et justification

Les zoonoses sont des maladies et infections dont les agents se transmettent naturellement des animaux à l'être humain, et vice-versa (OMS). Causées par divers agents biologiques (virus, bactéries, champignons, prions, etc.), les zoonoses sont le produit d'interactions complexes d'un réservoir, d'un hôte, d'un agent infectieux au sein d'un milieu. Les grandes pandémies (ex : tuberculose), les épidémies/épizooties (ex : virus grippaux) et les maladies émergentes (ex : MERS-CoV, SRAS, Ebola, COVID-19) et ré-émergentes (ex : Variole du singe, charbon bactérien) ont rappelé à la communauté internationale l'importance de la sécurité sanitaire et les difficultés de l'assurer. Elles montrent aussi l'ampleur des conséquences humaines, sociales, diplomatiques et économiques qu'une telle crise peut engendrer.

Depuis 2004, le Cameroun a fait face à une résurgence de plusieurs maladies zoonotiques émergentes ou ré-émergentes telles que le charbon bactérien, la grippe aviaire hautement pathogène (H5N1), la grippe pandémique A (H1N1), la rage, la variole du singe, la tuberculose et bien d'autres.

Conscient de l'impact négatif de ces maladies sur la santé animale, la santé humaine, la sécurité alimentaire et l'environnement, le Gouvernement du Cameroun a créé un Comité chargé de l'élaboration d'un programme national de contrôle et de lutte contre les zoonoses émergentes et Ré-émergentes de la faune sauvage (Arrêté n° 070/PM du 28 avril 2008). En 2014, ledit comité a été transformé en Programme National de Prévention et de Lutte contre les Zoonoses Emergentes et Ré-émergentes (PNPLZER) par Arrêté n°028/CAB/PM du 04 avril 2014.

La surveillance épidémiologique des zoonoses s'inscrit en droite ligne des engagements internationaux pris par le pays d'une part, et de la Stratégie Africaine de Santé Animale d'autre part, ainsi que des référentiels et normes de surveillance de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les activités de surveillance du PNPLZER trouvent leur ancrage dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, la Stratégie Sectorielle de la Santé 2016-2027 et le document de Politique de Santé Animale et de Santé Publique Vétérinaire.

L'implication des parties prenantes dans la lutte contre les zoonoses est encadrée par des textes juridiques définissant les rôles et responsabilités de chaque sectoriel, notamment le MINSANTE (santé humaine), le MINEPIA (santé animale), le MINEPDED (santé environnementale), le MINFOF (Faune), le MINAT (gestion des risques et catastrophes, plan de contingence).

En mars 2016, quarante-et-une (41) maladies zoonotiques ont été recensées par des experts du pays au cours d'un atelier, parmi lesquelles cinq (5) ont été désignées comme prioritaires, nécessitant à cet effet, une surveillance particulière au niveau national. Il s'agit de la rage, le charbon bactérien, l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP), la maladie à virus Ebola et la tuberculose bovine. En 2020, cinq (05) autres zoonoses ont été ajoutées à cette liste, E (les maladies humaines), MINEPIA (maladies animales), MINEPDED (santé environnementale), MINFOF (Faune), MINAT (gestion des risques et catastrophes, plan de contingence).

En mars 2016, quarante une (41) maladies zoonotiques ont été recensées lors de parmi lesquelles cinq (5) ont été désignées comme prioritaires, nécessitant à cet effet, une surveillance particulière au niveau national. Il s'agit de la Rage, l'Anthrax, l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IHPA), la maladie à virus Ebola et la Tuberculose bovine. En 2020, cinq (05) autres zoonoses ont été ajoutées à cette liste, notamment la Salmonellose, la Trypanosomiase, le Monkey-pox, la fièvre de Lassa et la Brucellose.

Par ailleurs, l'analyse situationnelle des systèmes de surveillance des maladies animales et humaines, ainsi que et les différentes évaluations (PVS de l'OIE de 2011, JEE (RSI) de l'OMS de 2017 et SET de la FAO du 2018) menées sur l'ensemble du territoire national, montrent l'urgence de renforcer la surveillance épidémiologique en santé animale.

La surveillance est un processus de collecte systématique et continu des données sanitaires, leur analyse et leur interprétation, ainsi que la diffusion des informations recueillies auprès de ceux qui en ont besoin pour prendre les mesures sanitaires nécessaires.

Au Cameroun, le système de surveillance en santé animale est assuré par le Réseau d'Epidémiosurveillance des Maladies Animales du Cameroun (RESCAM), créé par décision n°00513/MINEPIA du 09 septembre 2014. Son organisation est telle que décrite sur la figure ci-après.

notamment la salmonellose, la trypanosomiase, la variole du singe, la fièvre de Lassa et la brucellose.

Par ailleurs, l'analyse situationnelle des systèmes de surveillance des maladies animales et humaines, ainsi que et les différentes évaluations (PVS de l'OIE de 2011, JEE (RSI) de l'OMS de 2017 et SET de la FAO de 2018) menées sur l'ensemble du territoire national, montrent l'urgence de renforcer la surveillance épidémiologique en santé animale.

2 Système de surveillance en santé animale

La surveillance est un processus de collecte systématique et continu des données sanitaires, leur analyse et leur interprétation, ainsi que la diffusion des informations recueillies auprès de ceux qui en ont besoin pour prendre les mesures sanitaires nécessaires.

Au Cameroun, le système de surveillance en santé animale est assuré par le Réseau d'Epidémiosurveillance des Maladies Animales du Cameroun (RESCAM), créé par décision n°00513/ MINEPIA du 09 septembre 2014. Son organisation est telle que décrite sur la figure ci-après.

Composante	Attributions	Composition
Groupe Technique National (Présidé par le DSV)	Missions GTN : - Décider et fixer les objectifs/ orientation à atteindre par réseau - S'assurer du bon fonctionnement et de l'atteinte des objectifs du réseau - Valider les protocoles de surveillance et les résultats obtenus - Évaluer le fonctionnement du réseau	• SP RESCAM • S/D protection sanitaire et épidémiologie • S/D pharmacie et secteur privé • S/D inspection sanitaire et de la santé publique • Représentant de LANAVET • Représentant laboratoire GFI (MINDEF) • Représentant CPC • Représentant Vétérinaire privé
Secrétariat Permanent (Unité opérationnelle du réseau)	Missions SP : • Centralise et analyse toutes les données sanitaires • Elabore le bulletin épidémiologique • Cordonne les activités du réseau • Elabore les rapports périodiques	• C/S de l'épidémiosurveillance • C/S des zoonoses • C/S Faune sauvage et des élevages non conventionnel • C/S de la santé des animaux aquatiques • C/S de la santé des animaux domestiques
Unités Régionales	Mission UR : • Identification/notification des cas • Collecte et transmission des données, • Sensibilisation des détenteurs des données • Coordination des activités locales	• Délégué régionaux/départementaux • C/S Régionaux des services vétérinaires • Chef de poste de l'inspection sanitaire • Chef section des services vétérinaires • Chefs de centre Zootechnique et Vétérinaire / Vétérinaires Privés

Figure 1: Organisation et fonctionnement du RESCAM

Cette surveillance est multisectorielle et nécessite une étroite collaboration entre les différentes parties prenantes selon l'approche « ONE HEALTH ». Il s'agit en l'occurrence des administrations telles que le MINSANTE (santé humaine), le MINEPIA (santé animale), le MINFOF, le MINEPDED (santé environnementale), le MINDEF..., le réseau des laboratoires (LANAVET, CPC, CREMER, CRESAR...), les différents partenaires techniques et financiers (OMS, MSF, CDC, USAID, FAO...).

L'objectif général de cette surveillance est d'une part, de préserver la santé animale et la santé publique et d'autre part d'adapter le contrôle des maladies animales au nouveau contexte de mondialisation et aux risques liés aux échanges d'animaux et de produits d'origine animale. Dans le cadre du RESCAM, deux types de surveillance sont menés au Cameroun, à savoir : la surveillance active et la surveillance passive.

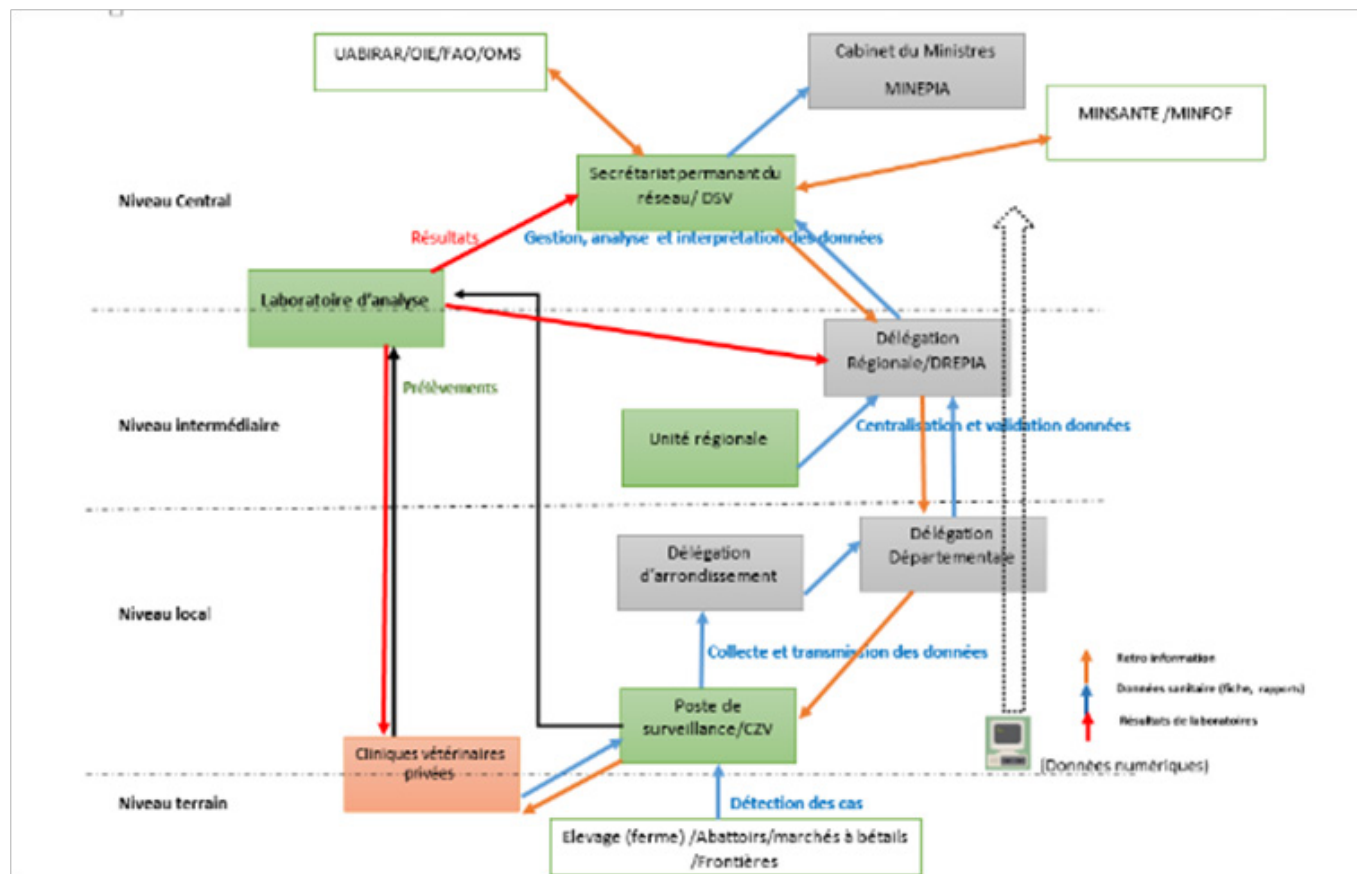


Figure 2 : Circuit de l'information - Dispositif de surveillance des maladies animales du MINEPIA, 2021

La mission principale du RESCAM est la surveillance épidémiologique des maladies prioritaires, en vue de leur détection précoce (alerte précoce), de la détermination de leur importance et de l'évaluation des mesures de lutte/contrôle à appliquer.

L'Alerte Précoce Et Réponse (APER) est le mécanisme organisé pour détecter dès que possible tout fait anormal ou tout écart par rapport à la fréquence généralement observée d'un phénomène et permettant de produire les recommandations nécessaires à son contrôle. L'APER s'appuie sur deux canaux principaux d'information : la surveillance basée sur les indicateurs et la surveillance basée sur les événements.

- La surveillance basée sur les indicateurs consiste à faire la collecte, le suivi, l'analyse et l'interprétation systématiques (régulières) de données structurées. En d'autres termes les indicateurs produits par un certain nombre de sources formelles sont bien identifiées (Centre zootechnique vétérinaire, formations sanitaires...).
- La surveillance basée sur les événements consiste à réaliser la collecte, le suivi, l'évaluation et l'interprétation organisés, d'informations ad hoc essentiellement non structurées, concernant des événements ou des risques sanitaires susceptibles de représenter un risque aigu pour la santé. Ce sont des événements provenant de sources bien identifiées, bien que non structurées et surtout informelles. Ce sont des événements provenant de sources bien identifiées, bien que non structurées et surtout informelles.

3 Surveillance à base communautaire

3.1 Généralités

La surveillance à base communautaire (SBC) est une collecte organisée et rapide d'informations provenant de la communauté, généralement des symptômes de maladies qui pourraient constituer un risque potentiel pour la santé publique.

Les crises sanitaires actuelles nous montrent qu'il existe une interconnexion interdépendante entre la santé humaine, la santé animale et la santé environnementale. D'où la nécessité, d'améliorer les méthodes de lutte existantes, en utilisant une approche globale collaborative choisie par la communauté internationale, à savoir : le concept « Une Seule Santé ».

La SBC a pour but de capter les signaux. Elle est plus sensible que la surveillance basée sur les indicateurs. Elle est non spécifique à une maladie et sa notification est immédiate, facilitant la mise en place d'une riposte rapide. Ses rapports peuvent être saisis de n'importe où (communauté, CZV, hôpitaux...). C'est une surveillance qui est appropriée pour les épidémies/épizooties localisées, les agents pathogènes émergents, les zones où l'accès aux soins de santé est difficile. Selon le projet MEASURE Evaluation, financé par l'Agence Américaine pour le Développement International, il a été démontré que la SBC peut compléter efficacement le système national de surveillance des maladies, en formant les acteurs communautaires à identifier des cas au sein de leur propre communauté. Ce qui constitue un potentiel énorme pour la détection précoce et la lutte contre les maladies à potentiel épidémique.

3.2 Objectifs

3.2.1 Objectif général

Il s'agira d'aider les professionnels de santé (humaine, animale, environnementale) et les populations à améliorer le rapportage et la qualité de l'information en surveillance des zoonoses, afin de mieux les prévenir, les détecter précocement et planifier la riposte pour une meilleure couverture sanitaire dans le cadre de la lutte contre les zoonoses.

3.2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs sont les suivants :

- Améliorer les capacités de détection et de signalement précoces des risques/événements potentiellement zoonotiques dans la communauté, afin de permettre une intervention et un contrôle opportuns,
- Renforcer l'engagement communautaire dans la prévention des zoonoses prioritaires.

3.3 Etapes de la surveillance à base communautaire

Les différentes étapes de cette surveillance sont : la capture des signaux, la notification des signaux, le triage et la vérification, l'évaluation des risques et la riposte.

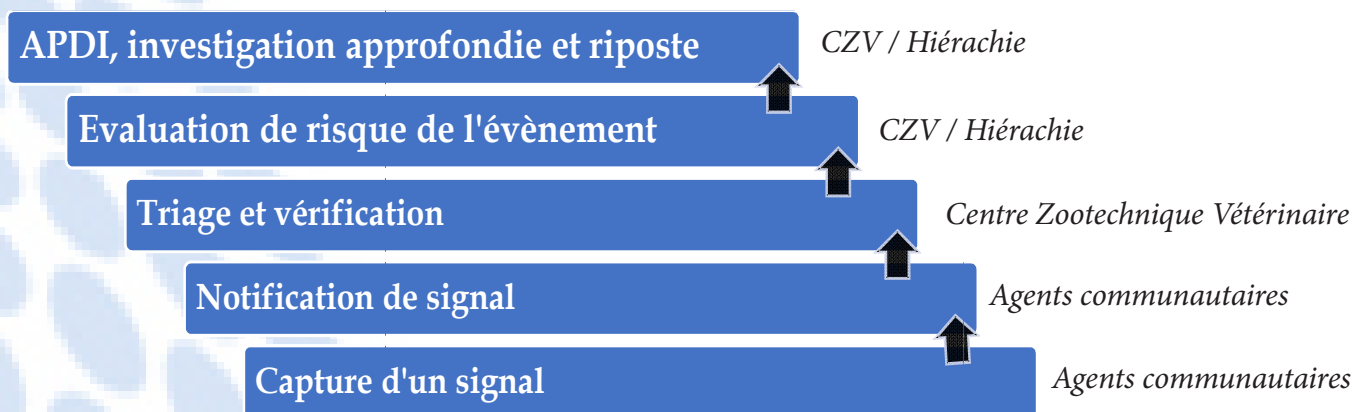


Figure 3 : Etapes de la surveillance à base communautaire.

La 1ère étape consiste à capter le signal. Un signal est une observation qui peut représenter un événement survenant dans une population. En d'autres termes, c'est une information pouvant indiquer qu'un événement est en train de se produire, particulièrement quelque chose d'inhabituel. Sur la base de la définition de cas communautaire, des agents/relais communautaires (tableau 1) sont formés à l'identification et à la recherche des maladies prioritaires définies dans le cadre de la SBC.

La 2e étape qui est la notification, consiste à communiquer le signal détecté au responsable du CZV. C'est une notification qui se veut immédiate. La notification est faite par divers moyens : envoi de fiche de notification au CZV, appel téléphonique, réseaux sociaux, ou transports publics.

La 3e étape est le triage puis la vérification, réalisée par le Chef de CZV. Pour se faire, dès qu'un signal est notifié, les responsables ont 24 heures pour s'assurer de la pertinence du signal et le vérifier. Ils peuvent utiliser les mécanismes de contrôle suivants : appel téléphonique, descente sur le terrain, première investigation des cas. Au bout de ce processus, le signal est classé pertinent ou non (c.à.d. qu'il n'est pas une fausse alerte ou une fausse rumeur). Un formulaire d'investigation préliminaire (fiche d'alerte) est dûment rempli, accompagné d'un rapport qui est adressé pour la suite selon le circuit de l'information.

La 4e étape est l'évaluation des risques de l'évènement. Les résultats de l'investigation préliminaire permettront au Chef de CZV de faire de manière systématique et continue une analyse ou une appréciation de la menace ou le niveau de risque pour la santé publique. Cette évaluation de risques permet de déterminer les actions immédiates à entreprendre et les moyens appropriés pour réduire ou éliminer les conséquences des événements de santé publique sur la base des informations recueillies.

Les questions possibles pour l'évaluation de risque sont :

- La maladie a-t-elle des conséquences possibles sur la santé humaine ?
- L'évènement est-il inhabituel ou inattendu dans la communauté ?
- La maladie suspectée a-t-elle un haut potentiel de propagation ?
- Une mortalité ou une morbidité plus élevée que celle attendue a-t-elle été signalée pour l'évènement ?
- Y-a-t-il un foyer de cas avec des symptômes similaires ?
- La maladie a-t-elle des conséquences possibles sur le commerce ou les voyages ?

Dans le cadre des zoonoses classées parmi les maladies à déclaration obligatoire, selon la loi n° 006 du 16 avril 2001 portant nomenclature et règlement zoo sanitaire des maladies du bétail réputées légalement contagieuses et à déclaration obligatoire, Chapitre I, Article 5, Alinéa (2) « Les techniciens du ministère chargé des services vétérinaires appelés à visiter les animaux atteints de maladies réputées légalement contagieuses sont tenus de faire la déclaration par écrit à l'autorité administrative dont ils dépendent, ainsi qu'à leur chef hiérarchique ».

Étant donné que de nouvelles informations au sujet de la situation peuvent surgir à tout moment, l'évaluation continue et systématique des risques assurera une riposte appropriée proportionnelle au niveau de risque identifié.

La 5e étape consiste à prendre un Arrêté Portant Déclaration de l'Infection (APDI), mener une enquête approfondie et à procéder à la riposte de l'évènement. Cette étape peut être réalisée selon les cas avec l'appui de la hiérarchie ou pas. Dans l'article 7 de la loi citée précédemment il est dit qu'une fois la maladie déclarée, un APDI est pris par l'autorité administrative de la région intéressée sur proposition du responsable qualifié du ministère chargé des services vétérinaires territorialement compétents, les premières mesures destinées à la combattre et rend compte au Ministre chargé des services vétérinaire. Cet APDI définit le périmètre d'action pour l'application de l'ensemble ou d'une partie des mesures telles que édictées par cette loi.

3.4 Aperçu du projet de la SBC

La mise en œuvre de cette surveillance se fait sur la base de cinq (05) étapes, à savoir : la formation des agents de la SBC, les descentes de terrain dans le cadre de la collecte et la transmission des données, l'analyse et l'interprétation, la prise des mesures et la communication. Ce projet permet en d'autres termes, d'améliorer la surveillance et plus spécifiquement la détection précoce et la riposte rapide.

La mise en œuvre de cette surveillance se fait sur la base de cinq (05) étapes, à savoir : la formation des agents de la SBC, les descentes de terrain dans le cadre de la collecte et la transmission des données, l'analyse et l'interprétation, la prise des mesures et la communication. Ce projet permet en d'autres termes, d'améliorer la surveillance et plus spécifiquement la détection précoce et la riposte rapide.

Tableau 1 : Liste des agents/relais communautaires

N°	Agents/relais communautaires	Activités principales/relation avec les communautés concernées
1	Agents/relais communautaires	
2	Guérisseurs traditionnels	
3	Chefs religieux	
4	Enseignants	
5	Dirigeants/responsables communautaires locaux	
6	Organisations de la société civile	
7	Comités scolaires	
8	Personnels de santé humaine	
9	Eleveurs et acteurs des chaînes de valeurs viandes (bovins, petits ruminants, volailles, porcs...)	
10	Chasseurs et autres acteurs des chaînes de valeurs de gibier	
10	Eco-gardes	
11	Pêcheurs	
12	Médias	
13	Chefs de postes de contrôle environnemental (MINEPDED)	
14	Chefs de postes de contrôle forestier et de chasse (MINFOF)	
15	Chefs de postes agricoles (MINADER)	
16	Etc.	

3.5 Définition des signaux

Les événements sous surveillance sont : la Brucellose, l'Anthrax, la Grippe aviaire hautement pathogène, la Rage, la Tuberculose bovine, la Variole du Singe, la Salmonellose, la Trypanosomose, la Fièvre de Lassa, la Maladie à virus Ebola et Marburg.

1. Brucellose

- Tout animal chez qui on observe une mise bas difficile et où le placenta sort difficilement ; un gonflement des testicules, un avortement, ou un gonflement des articulations, notamment chez les jeunes.
- Nom vernaculaire : Bakalé (*fulfuldé*)

2. Grippe Aviaire ou Influenza aviaire ou peste aviaire

- On suspecte la grippe aviaire lorsqu'on détecte plusieurs oiseaux domestiques ou sauvages morts sans cause apparente (poulets, canards sauvages, perdrix, oies, etc.) que ce soit à la ferme, au village ou en forêt.
- Nom vernaculaire :

3. Rage

- Est suspect de rage, tout chien ou chat qui :
 - o Devient subitement agressif ou a très peur,
 - o Mord tout ce qui l'entoure,
 - o Bave,
 - o Aboie beaucoup avec une voix qui devient rauque,
 - o A des difficultés pour avaler,
 - o Fuit la nourriture ou l'eau qu'on lui présente,
 - o Qui meurt moins de deux semaines après avoir mordu.
- Nom vernaculaire : Barlaourou (fulfuldé)

4. Tuberculose bovine

- Tout animal présentant les signes de toux pendant une longue durée, d'amaigrissement continu et/ou de perte d'appétit.
- Tout animal abattu chez qui on observe sur les poumons et/ou la cage thoracique, de petites boules un peu dures ressemblant à de la graisse.
- Nom vernaculaire : sundarou (fulfuldé)

5. Monkeypox ou Variole du Singe

- Tout animal chez qui on observe une apparition des boutons sur tout le corps, y compris les pattes.
- Nom vernaculaire :

6. Cysticercose

- Tout animal abattu chez qui on observe de nombreuses petites tâches blanchâtres ressemblant à des grains de riz sur la viande et/ou les organes (cœur, foie, reins, poumons, rate, diaphragme, etc.)
- Nom vernaculaire :

7. Salmonellose

- Tout animal faisant la diarrhée avec du sang ou qui vomit.
- Nom vernaculaire :

8. Trypanosomose

- Tout animal faible et maigre (qui traîne derrière le troupeau), avec un poli terne, des yeux qui coulent et des ganglions visibles au niveau de l'épaule et de la cuisse).
- Nom vernaculaire : Pial (fulfuldé)

9. Anthrax ou charbon bactérien ou fièvre charbonneuse

- Tout animal qui meurt subitement, et chez qui on observe du sang de couleur noirâtre qui sort du nez, de la bouche, des oreilles, et ou de l'anus
- Tout animal abattu chez qui on observe une très grosse rate avec du sang noirâtre qui ne coagule pas
- Nom vernaculaire : Mboutindamol (fulfuldé)

10. Fièvre de Lassa

- Non applicable chez les animaux.
- Nom vernaculaire :

11. Maladie à virus Ebola et Marburg

- Tout animal présentant des signes d'hémorragie et/ou des selles liquides contenant du sang.
- Nom vernaculaire :

Chacun de ces événements est défini suivant la fiche des maladies jointe en annexe. Ces fiches donnent le nom de la maladie sous surveillance, sa définition, les espèces atteintes, son mode de transmission, ses manifestations faisant l'objet de signaux et les méthodes de prévention.

3.6 Collecte et gestion des données

Les données sont collectées auprès des ménages à l'aide des tablettes rechargeables à l'énergie solaire et consignées dans les tableaux joints en annexe, il s'agit de :

- La fiche de déclaration : elle est remplie par l'agent communautaire et transmis au Chef de CZV ;
- La fiche d'alerte (fiche d'investigation) et le canevas de rapport : ils sont remplis par le Chef de CZV et envoyés à la hiérarchie suivant le circuit de notification du RESCAM ;
- Le registre des signaux (sous forme de carnet papier) : il est rempli par le Chef de CZV. Ce document restera à son niveau et sera consulté lors des supervisions de sa hiérarchie.

Etant donné que les maladies faisant l'objet de cette surveillance à base communautaire sont des maladies à déclaration obligatoire, les agents communautaires, les éleveurs et les Chefs de CZV font un rapportage immédiat.

Les agents communautaires sont formés à préserver l'intimité des membres des communautés lorsqu'ils discutent des problèmes de santé au sein de l'espace communautaire. Toutes les informations collectées sont renseignées sur les tablettes reliées à un serveur principal. Les données collectées sont nettoyées afin de garantir leur exactitude par le Chef de Centre Zootechnique Vétérinaire. Les données sont analysées par les superviseurs des niveaux régionaux et centraux.

3.7 Mise en place des activités de préparation

3.7.1 Partenaires, acteurs locaux et informateurs clés

Cette phase définit les différents membres de la SBC ainsi que leurs rôles et responsabilités.

Personnel	Effectifs	Lieu	Rôles et responsabilités	Ressources
Syndicat				
Association				
Ecoles/Enseignants				
ONG				
Etc.				

3.7.2 Critères de sélection des agents communautaires / Relais communautaires

Les agents communautaires désignés par la communauté sont sélectionnés sur la base des critères suivants :

- Doit résider dans la communauté ;
- Être accepté de la communauté ;
- Être bénévole ;
- Savoir communiquer (Parler, lire et écrire), le français et/ou anglais ;
- Parler la langue locale ;
- Avoir une source de revenu.

3.7.3 Rôles et responsabilités des parties prenantes

Le tableau ci-après présente les rôles, responsabilités et outils nécessaires au personnel impliqué dans la surveillance à base communautaire.

Tableau 3 : Rôles et responsabilités

Niveau	Rôles et responsabilités	Description des tâches	Outils nécessaires
Membres de la communauté, informateurs clés	- Détecter les signaux ; - Notifier immédiatement les signaux à l'agent communautaire ;	- Faciliter les activités de sensibilisation ; - Informier immédiatement l'agent communautaire ou le responsable du CZV ; - Participer à la sensibilisation pour la SBC ; - Participer à la prévention ; - Participer à la réponse le cas échéant ;	- Affiches communautaires ; - Dépliants ;
Agents communautaires	- Sensibiliser la communauté et ses informateurs clés pour détecter et notifier les signaux ; - Détecter les signaux ; - Réceptionner les signaux de la communauté ; - Notifier les signaux aux Chefs CZV - Participer aux enquêtes de terrain	- Participer à une formation sur la SBC ; - Sensibiliser la communauté et ses informateurs clés pour détecter et notifier les signaux ; - Visite dans les ménages ; - Réceptionner les signaux de la communauté ; - Enregistrer les signaux dans le carnet de bord ; - Notifier les signaux au CZV immédiatement ; - Participer à toutes les enquêtes de santé publique de terrain ; - Participer à l'évaluation de risque ; - Participer à la réponse le cas échéant ;	- Boîte à images ; - Tablette ; - Fiche de déclaration des signaux - Tablette - Modèles de SMS ; - Dépliants.
Centre Vétérinaire Zootechnique	- Réceptionner les signaux émis par la communauté et les informateurs-clés et les renseigner dans le registre des signaux - Trier et vérifier les signaux ; - Rapporter immédiatement au supérieur hiérarchique ; - Intégrer les événements dans le rapport hebdomadaire ; - Coordonner le processus de désignation de l'AC par sa communauté - Participer à l'enquête/évaluation de risques ; - Briefer et superviser les agents communautaires ; - Faire le feedback aux agents communautaires	- Participer aux formations sur la surveillance - Briefer les agents communautaires sur la SBC ; - Sensibiliser le personnel/informateurs clés/agents communautaires/éleveurs ; - Réceptionner les signaux ; - Renseigner le registre des signaux ; - Trier et vérifier les signaux rapportés ; - Notifier immédiatement les événements à la hiérarchie ; - Participer aux enquêtes de santé publique de terrain (réaliser des investigations préliminaires selon la fiche d'alerte) ; - Rédiger le rapport de l'investigation préliminaire ; - Superviser des agents communautaires ; - Faire le feedback.	- Registre des signaux/Boîte à images ; - Affiches ; - CAHIS/DHIS2 ; - Registre de signaux - Plans de surveillance et de lutte des maladies animales ; - POS maladies zoonotiques et l'investigation multisectorielle ;

3.7.4 Actions menées lors de la confirmation d'une épizootie

Lorsqu'une épizootie est détectée, puis confirmée et déclarée par les autorités, la SBC entre dans la surveillance des indicateurs : les agents communautaires et le CCZV intègrent d'office le dispositif de riposte qui sera mis en place par les autorités.

3.7.5 Suivi Evaluation et Reporting

Un cadre de suivi-évaluation devra être élaboré pour assurer le suivi, le reporting et l'évaluation de la SBC sur la base des indicateurs précis du système de surveillance

3.8 Formation et renforcement des capacités

Un système de formation sur la surveillance à base communautaire des maladies et des zoonoses prioritaires sera développé pour la mise en œuvre des présentes directives. Des modules de formation seront développés, afin d'atteindre les objectifs escomptés.

La formation y afférente impliquera tous les acteurs de la surveillance à base communautaire listés dans ce document.

3.9 Contrôle de la qualité

Pour s'assurer que les agents communautaires ont acquis les compétences nécessaires, il est prévu des exercices sessions de test de simulation, et de la supervision en cascade dès la mise en œuvre des activités de terrain et des réunions semestrielles d'évaluation du dispositif et de collecte des données, par les formateurs. Lesdites sessions consistent pour les superviseurs de la SBC, à vérifier les signaux envoyés par les agents communautaires.

4 Annexes

4.1 Fiches des zoonoses prioritaires sous surveillance

4.1.1 Brucellose

Nom de la maladie : Brucellose

Définition de la maladie : maladie contagieuse bactérienne due à *Brucella* sp qui affecte la reproduction et peut entraîner des pertes financières.

Espèces sensibles : bœuf, buffle, chèvre, mouton, cheval, âne, chameau, chien, Homme

Transmission : contact avec tous les produits de la mise bas, consommation du lait cru

Manifestations :

- Placenta sort difficilement ;
- Mise bas difficile ;
- Gonflement des testicules ;
- Avortement.

Prévention

- Isoler l'animal malade du reste du troupeau ;
- Désinfecter systématiquement les mains après avoir été en contact avec les produits de la mise bas ;
- Bouillir le lait avant de le consommer à 100°C ;
- Signaler aux autorités vétérinaires.

4.1.2 Anthrax

Nom de la maladie : Anthrax ou Charbon Bactérien ou Fièvre charbonneuse

Définition de la maladie : maladie contagieuse bactérienne due à *Bacillus anthracis*

Espèces sensibles : bœuf, buffle, chèvre, mouton, cheval, âne, singe, Homme...

Transmission : contact avec le sang, la peau du mouton malade et séjour des animaux dans un pâturage contaminé par les germes de la maladie (champ maudit)

Manifestations :

- Grosse rate avec contenu boueux ;
- Présence de sang de couleur noire, incoagulable qui sort du nez, et/ou de la bouche, et/ou des oreilles, et/ou de l'anus et meurt après ;
- Mort subite ;

Prévention

- Eviter de toucher le cadavre des animaux trouvés morts ;
- Isoler le cadavre des animaux et des humains ;
- Eviter les « champs maudits » ;
- Signaler aux autorités vétérinaires.

4.1.3 Grippe aviaire hautement pathogène

Nom de la maladie : Grippe aviaire hautement pathogène ou Influenza aviaire ou Peste aviaire

Définition de la maladie : maladie virale très grave et hautement contagieuse

Espèces sensibles : oiseaux domestiques et sauvages, porcs, Homme

Transmission : litière, matériels d'élevage, fèces, voie aérienne

Manifestations :

- Les oiseaux meurent beaucoup et subitement ;
- Fatigue ;
- Plumes dressées.

Prévention

- Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène dans les élevages ;
- Eviter de vendre et de consommer animaux malades ou morts ;
- Isoler la ferme atteinte ;
- Signaler aux autorités vétérinaires.

4.1.4 Rage

Nom de la maladie : Rage

Définition de la maladie : maladie virale inguérissable et mortelle, transmise généralement par une morsure de chien malade.

Espèces sensibles : chien, chat, singe, chauves-souris, renard, Homme...

Transmission : morsure, griffure, léchage

Manifestations :

- Changement brusque de comportement (agressivité);
- Peur de l'eau ;
- Salivation abondante ;
- Errance.

Prévention

- Faire vacciner le chien ;
- Attacher le chien à domicile ;
- En cas de morsure/griffure/léchage, laver la plaie avec de l'eau propre et du savon et se rendre dans un centre de santé ;
- Signaler le service vétérinaire pour la mise en observation du chien.

4.1.5 Tuberculose bovine

Nom de la maladie: Tuberculose bovine

Définition de la maladie: maladie bactérienne chronique contagieuse due à *Mycobacterium bovis*

Espèces sensibles : bœufs, buffles, chèvres, moutons, porcs, chevaux, singes, Homme...

Transmission : voie aérienne, consommation du lait cru ou de la viande mal cuite

Manifestations :

- Toux et amaigrissement continus ;
- Perte d'appétit.

Prévention

- Bouillir le lait avant de le consommer à 100°C ;
- Bien cuire la viande avant de la consommer ;
- Isoler les animaux malades ;
- Signaler aux autorités vétérinaires.

4.1.6 Variole du singe

Nom de la maladie : Variole du Singe ou Monkeypox

Définition de la maladie : maladie virale très contagieuse

Espèces sensibles : singes, Homme

Transmission : contact direct avec du liquide et croûte issus des boutons d'un animal ou d'une personne malade et avec du sang des animaux infectés suite à la manipulation.

Manifestations :

- Apparition des boutons sur tout le corps, y compris les paumes des mains et plantes des pieds.

Prévention

- Eviter tout contact avec des animaux (singes et rats) morts ou portant des boutons sur le corps ;
- Eviter tout contact avec des matériaux ayant été en contact avec un animal malade ;
- Eviter tout contact avec des personnes malades et les dépouilles ;
- Respecter les mesures d'hygiène ;
- Signaler aux autorités vétérinaires.

4.1.7 Cysticercose

Nom de la maladie : Cysticercose

Définition de la maladie : maladie due à un parasite qui ressemble à un grain de riz (cysticerque) se trouvant dans la viande.

Espèces sensibles : bœufs, porcs, buffles, sanglier, Homme...

Transmission : consommation des viandes contaminées et mal cuites.

Manifestations :

- Observation des grains de riz dans la viande après l'abattage.

Prévention

- Faire bien cuire la viande avant de la consommer ;
- Acheter une viande inspectée par un vétérinaire assermenté ;
- Signaler aux autorités vétérinaires.

4.1.8 Salmonellose

Nom de la maladie : Salmonellose

Définition de la maladie : maladie alimentaire qui est causée par une bactérie appelée *Salmonella* sp.

Espèces sensibles : bœufs, buffles, sanglier, porcs, veaux, porcelets, volaille, oiseaux sauvages, Homme...

Transmission :

- Consommation des aliments contaminés ;
- Mauvaises pratiques d'hygiène.

Manifestations :

- Diarrhée parfois avec du sang ;
- Température élevée ;
- Douleurs musculaires.

Prévention

- Respect des bonnes pratiques d'hygiène ;
- Signaler aux services vétérinaires.

4.1.9 Trypanosomes

Nom de la maladie : Trypanosomoses

Définition de la maladie : maladie causée par un parasite qui vit dans le sang appelé *Trypanosoma* sp.

Espèces sensibles : bœufs avec la bosse, buffles, Homme...

Transmission : piqures par la mouche tsé-tsé

Manifestations :

- Larmes qui coulent ;
- Consommation de choses étranges comme la terre (pica) ;
- Poils dressés ou durs ;
- Perte d'appétit ;
- Amaigrissement.

Prévention

- Signaler aux services vétérinaires.

4.1.10 Fièvre de lassa

Nom de la maladie : Fièvre de Lassa

Définition de la maladie : maladie virale dont le virus se trouve chez un rat.

Espèce sensible : Homme

Transmission : contact avec des aliments ou des assiettes ou autre objet de cuisine contaminée par l'urine ou les selles du rat

Manifestations

Prévention

- Lutter contre les rats ;
- Signaler aux autorités vétérinaires.

4.1.11 Maladie à virus Ebola et Marburg

Nom de la maladie : Maladie à virus Ebola et Marburg

Définition de la maladie : maladie virale causée par des filovirus causant la mort

Espèces sensibles : chimpanzés, gorilles, singes ; antilopes des bois, porc-épics, l'Homme...

Transmission : contact avec les liquides ou organes d'animaux infectés ou morts

Manifestations :

- Forte fièvre ;
- Hémorragie ;
- Diarrhée sanglante ;

Prévention

- Éviter de toucher les animaux morts dans la brousse ;
- Signaler aux services vétérinaires.

4.2 Fiche de déclaration des signaux

Proposition 1

1	Date	
2	Nom-numéro de contact - lieu de résidence	
	Type de l'animal (Domestique/Sauvage)	
3	Nom de l'espèce	
3	Classe d'âge (jeune ou adulte)	
4	Que voulez-vous signaler ?	
	Qu'est-ce qui s'est passé ?	
5	Quand cela s'est-il produit ? (Jour/Mois/année)	
	Quand avez-vous observé ? (Jour/Mois/année)	
6	Où cela s'est-il produit ?	
7	Combien d'animaux ont été touchés ?	
8	Combien d'animaux sont morts ?	
9	Quels sont les Signes inhabituels, circonstances ?	
10	Quelles autorités Avez-vous informé ? (Chef de village, administration, vétérinaires, santé, faune, autre)	
11	Autres informations dont vous disposez	

Proposition 2

<u>Informations générales</u> Nom de l'agent communautaire : _____ Téléphone : _____ CZV/AS/Faune : _____ Nom du Chef de CZV/AS/Faune : _____ Téléphone Chef de CZV/AS/Faune : _____
<u>Instructions</u> Quand vous détectez un ou plusieurs signaux dans la communauté, vous devez communiquer le signal immédiatement au Chef de CZV (animal) ou au Chef de l'AS (humain) ou au chef de poste faune et forêt par téléphone, par SMS ou par tout autre moyen. Les informations nécessaires à communiquer sont • Date du début du signal ; • Date d'apparition du signal dans l'élevage, l'aire protégée, zone de chasse, marché de viande brousse • Description du signal ; • Localisation du signal.

4.3 Fiche d'alerte (fiche d'investigation)

MINEPIA/CAMEROUN Réseau d'Epidémiosurveillance des Maladies Animales du Cameroun (RESCAM)



FICHE D'ALERTE

Date d'investigation : _____
Nom et Prénom de l'enquêteur : _____
Fonction : _____
Localisation du foyer : _____
Région : _____ Département : _____
Arrondissement : _____ C/ZCSV : _____
Espèce(s) atteinte(s) : _____
Nom de l'éleveur : _____
Adresse : _____

Mode d'élevage (cocher la case qui convient)
Élevage extensif ☐ Élevage en stabulation ☐
Troupeau transhumant ☐ Troupeau de commerce / Transit ☐
(Préciser l'origine des animaux)

Symptômes et lésions majeurs : _____

Maladies (s) suspectées (s) : _____

Données sur le troupeau et la maladie	Mâles			Femelles		
	Moins de 1 an	1-2 ans	Plus de 3 ans	Moins de 1 an	1-2 ans	Plus de 3 ans
Composition du troupeau						
Nombre de malades						
Nombre de morts						
Nombre de guéris						

RÉSEAU D'ÉPIDÉMIOLOGIE (RESCAM) / DSV, Yaoundé, Cameroun Tél. : + 237 22 31 81 16 / 22 31 60 48 : - Email : rescam.minepia@gmail.com

COMMÉMORATIFS

Date du début des signes cliniques : _____ Quand avez-vous été informé ? _____
Le troupeau a-t-il déjà connu une telle maladie ? _____ Si oui à quand remonte la dernière épidémie ? _____

Qu'est-ce qui peut être selon vous à l'origine de cette maladie ?

Les contacts récents avec des troupeaux étrangers ?			Les contacts récents avec des troupeaux étrangers ?		
Si oui à quelle occasion ?	Quand ?	Où ?	Si oui à quelle occasion ?	Quand ?	Origine des nouveaux animaux
Marché à bétail (invendus, accompagnateurs)			Achat de nouveaux animaux		
Transhumance/migration			Emprunt ou retour d'animaux prêtés		
Vaccination de masse			Héritage		
Autre (à préciser)			Dons, dot, etc.		

Par l'intermédiaire d'un vecteur humain ou matériel ?

Personne venant d'un élevage ou lieu infecté (éleveurs, employés, vétérinaires, visiteurs) : ☐ Introduction de matériel et produits infectés : ☐
Proximité d'une piste à bétail : ☐ Autres (à préciser) : _____

Mesures prises pour contrôler la maladie :			Vaccinations antérieures :		
Types de mesures	Nature	Nombre d'animaux	Maladies	vaccins utilisés	date de la vaccination
Traitement					
Quarantaine					
Appâtages Sanitaires (Stamping Out)					
Destruction des cadavres (incinération, enfouissement...)					
Désinfection du matériel et des lieux					

PRÉLEVEMENTS					
Animal prélevé				Prélèvements effectués	
N°	Sexe	Age	Description de l'animal	Nature des prélèvements	Code d'identification
1					
2					
3					
4					
5					

OBSERVATIONS

Signature du rapporteur : _____

MINEPIA/CAMEROUN Cameroun Epidemiosurveillance Network for Animal Disease (RESCAM)



NOTIFICATION FORM

Date of investigation : _____
Name and surname of reporter : _____
Function : _____
Location of outbreak : _____
Region : _____ Division : _____
Subdivision : _____ ZVC : _____
Species affected (s) : _____
Farmer name : _____
Address : _____

Type of husbandry
Extensive husbandry ☐ Zero grazing ☐
Transhumance husbandry ☐ Commercial husbandry/transit ☐
(Precise origin of animal)

Principal symptoms and lesions: _____

Disease (s) suspected: _____

Epidemiological data on the outbreak	Male				Female			
	Less than 1 year	1 to 2 years	2 to 3 years	More than 3 years	Less than 1 year	1 to 2 years	2 to 3 years	More than 3 years
Herd composition								
Number of cases								
Number of dead								
Numbers of recovered								

EPIDEMIOLOGICAL NETWORK (RESCAM) / DSV, Yaoundé, Cameroun Tél. : + 237 22 31 81 16 / 22 31 60 48 : - Email : rescam.minepia@gmail.com

CASE HISTORY

Beginning of clinical signs : _____ When the information was given ? _____
Has the herd ever suffer from such infection? _____ If yes when were the last cases? _____

How can you explain the origin of this disease?

Has the herd recently come in contact with animals from else where ?			Are new animals recently introduced into the flock ?		
If yes on which occasion?	when ?	where ?	If yes in which occasion?	When ?	Origin of new animals
Cattle market (not safe or accompanying animals)			Newly bought animals		
Transhumance/migration			Return of borrowed animals		
Vaccination			Inherited animals		
Others (precise)			Gifts, dowry, etc.		

Could the following factors have played a role in the introduction of the infection in the flock?

Displacement of breeder to an infected zone: _____ Visit of veterinarian or others persons coming from infected zones: _____
Traffic (transportation of animals by trotting or by vehicle: _____ Others (precise): _____

Measures taken against the disease :			Passed vaccination :		
Types of measures	Nature	Number of animals	Disease	vaccine used	date of vaccination
Curative therapy					
Quarantine					
Slaughter (hygiene, urgent)					
Destruction of dead animals					
Cleaning and disinfection of equipment and areas					

SAMPLES :					
Animal sampled				Samples taken	
N°	Sex	age	Description of animal	Type of Samples	Identification Code
1					
2					
3					
4					
5					

OBSERVATIONS

Signature of reporter : _____

MINEPIA/CAMEROUN
Réseau d'Epidémiosurveillance des Maladies
Animales du Cameroun (RESCAM)



FICHE DE SUSPICION DES MALADIES AVIAIRES

Date d'investigation : _____
Nom et Prénom de l'enquêteur : _____
Fonction : _____

Localisation du foyer :

Région : _____ Départ : _____
Arrond. : _____ CZCSV : _____
Espèce(s) atteinte(s) : _____
Nom de l'éleveur : _____
Adresse : _____

Secteur avicole concerné (cocher la case qui convient)

Secteur villageois ou traditionnel ☐
Secteur commercial : ☐ Poulet de chair ☐ Pondeuses ☐
Avifaune (oiseaux sauvages) : ☐
Marché de volailles vivantes : ☐
Autres (à préciser) : _____

Symptômes et lésions majeurs : _____

Maladies (s) suspectées (s) : _____

Données sur le foyer de la maladie déclarée.					
Espèces atteintes	Effectif total	Nombre de malades	Nombre de morts	Nombre d'abattus	Nombre de guéris

RESEAU D'EPIDEMIOSURVEILLANCE (RESCAM) / DSV, Yaoundé, Cameroun Tél. : + 237 22 31 81 16 / 22 31 60 48 : 1520 - Email : rescam.minepia@gmail.com

COMMÉMORATIFS

Date d'apparition de la maladie : _____ Quand avez-vous été informé ? _____
S'agit-il selon vous d'une maladie récurrente (saisonnière) ou d'une nouvelle maladie (maladie observée pour la première fois)? _____
Si c'est une maladie récurrente à quand remontent les derniers cas? _____

Les facteurs ci-après peuvent-ils être à l'origine de cette maladie ? (cocher la case qui convient)

Contact avec des oiseaux sauvages pouvant être infectés ☐
Proximité d'une zone infectée ou lieu suspect : ☐ élevage infecté ☐ marché de volailles ☐ aire d'abattage de volailles ☐
Introduction dans l'élevage de nouveaux sujets ou de produits suspects (poussins d'un jour, œufs, intrants, etc.) ☐
Proximité d'une voie de passage de moyens de transport de volailles vivantes ou leurs produits ☐
Visite des personnes venant d'une zone infectée (marchands de volailles, éleveurs, vétérinaires, etc.) ☐
Autres (à préciser) : _____

Mesures prises pour contrôler la maladie :			Vaccinations antérieures :		
Types de mesures	Nature	Nbre d'animaux	Maladies	vaccins utilisés	Date de la vaccination
Traitement					
Quarantaine					
Abattages Sanitaires (Stamping Out)					
destruction des cadavres (incinération, enfouissement...)					
Désinfection du matériel et des lieux					

PRÉLEVEMENTS EFFECTUES					
N°	Espèce	Age	Nature des prélèvements	Nbre	Code d'identification
1					
2					
3					
4					
5					
6					

OBSERVATIONS

Signature du rapporteur : _____

MINEPIA/CAMEROUN
Cameroon Epidemiosurveillance Network for
Animal Disease (RESCAM)



NOTIFICATION FORM FOR POULTRY DISEASES

Date of investigation : _____
Name and surname of reporter : _____
Function : _____

Location of outbreak:

Region : _____ Division : _____
Subdivision : _____ ZVC : _____
Species affected (s) : _____
Farmer name : _____
Address : _____

Type of poultry concerned

Extensive farming ☐
Commercial farming: ☐ Table birds ☐ Layers ☐
Wild birds: ☐
Poultry market: ☐
Others (precise): _____

Clinical signs and lesions: _____

Disease (s) suspected: _____

Data on outbreak of the disease					
Species affected	Total number	N° of birds affected	N° of birds dead	N° of birds slaughtered	N° of recovered birds

CASE HISTORY

Beginning of clinical signs: _____ when the information was given? _____
Is it a recurrent (seasonal) or new illness (disease noticed for the first time)? _____
If it is a recurrent disease, when was the last case noticed? _____

Which of the following factors could have led to the origin of this disease?

Contact with wild birds ☐
Poultry farm near to an infected zone or suspected areas: ☐ infected poultry farm ☐ poultry market ☐ poultry slaughtering areas ☐
Introduction of new birds or suspected poultry products in the farm (day old chicks, eggs, equipments, etc.) ☐
Introduction by transportation vehicles of live birds or their products ☐
Introduction by visitors from infected zones (dealers in poultry, poultry farmers, veterinarians, etc.) ☐
Others (precise): _____

Measures taken against the disease:			Past vaccination:		
Types of measures	Nature	N° of animals concerned	Diseases	Vaccine used	Date of vaccination
Quarantaine					
Destruction of dead birds					
Stamping out (burning/burying)					
Cleaning and disinfection of poultry farm and equipment					
Others (precise)					

SAMPLES COLLECTED :					
N°	Species	Age	Types of samples	N°	Identification code
1					
2					
3					
4					
5					
6					

OBSERVATIONS

Signature of reporter: _____

EPIDEMIOSURVEILLANCE NETWORK (RESCAM) / DSV, Yaoundé, Cameroun Tél. : + 237 22 31 81 16 / 22 31 60 48 : 1520 - Email : rescam.minepia@gmail.com

4.4 Registre des signaux du CZV

Régions....., Département....., Arrondissement....., CZV.....

Nom de chef de CZV..... Contact téléphonique.....

Source de l'information (1)	Nom et contact téléphonique de la personne qui notifie au CZV (2)	Signal rapporté (3)	Lieu du signal (village, quartier) (4)	Date de détection du signal (1 ^{er} cas) (5)	Date de début du signal, 1 ^{er} cas (6)	Date de notification au CZV (7)	Nombre de cas initialement notifiés (8)	Résultat de triage (validé, monitoré ou rejeté) (9)	Résultat de vérification (mettre le nom de l'évènement) (10)

- (1) Il s'agit de la « source » du rapport initial du signal, de la personne ayant rapporté le signal au Chef de CZV (poste de faune ou à un autre responsable de sectoriel, tradipraticien, pharmacien...)
- (2) le nom et contact téléphonique de la personne ayant notifié le signal au CZV;
- (3) Mentionner la maladie ou le signal détecté de façon brève ;
- (4) Indiquer l'emplacement où le signal s'est produit ;
- (5) Date (jj/mm/aaaa) à laquelle le signal a été capté par l'agent communautaire ou autre source ;
- (6) Date au début du signal. Si le signal implique plusieurs cas, indiquez la date du 1^{er} cas ;
- (7) Date (jj/mm/aaaa) à laquelle le Chef a eu connaissance du signal.
- (8) Nombre de cas tel qu'estimé par les informations les plus récentes obtenues par la personne déclarant le signal ;
- (9) Si vous déterminez pendant le triage que le signal est vrai, écrire « valider », faux, écrire « rejeter » ;
- (10) Si le signal est vérifié comme évènement, mettez le nom de l'évènement si non laissez le vide.

5 Références

- Surveillance fondée sur les événements au Cameroun, Directives pour les communautés et les hôpitaux, Version 2, Octobre 2019, MINSANTE.
- Surveillance à base communautaire, Modèle de Protocole, Fédération internationale des Sociétés de la Croix -Rouge et du Croissant-Rouge ;
- Surveillance à base communautaire des maladies et zoonoses prioritaires au Sénégal, Guide de formation ICP-CPV-CPE